

A landmark
location for
well-placed
companies

DUBAI
IRPC
FREI Dubai
Airport
Freezone

Bienvenue dans la zone franche de l'aéroport de Dubaï

Une passerelle mondiale vers l'investissement réussi

La zone franche de Dubaï a été mise en place en 1996, dans le cadre du programme stratégique du gouvernement de Dubaï visant à créer une économie de l'investissement. Depuis, les entreprises leaders à l'échelle mondiale, issues de différents secteurs, utilisent les installations et les services de la zone franche de l'aéroport de Dubaï. Cette dernière offre un excellent retour sur investissement grâce au principe de propriété à 100 %, un environnement en détaxe, et d'autres avantages sans précédent.

La zone franche de l'aéroport de Dubaï est une représentation grandeur nature de Dubaï – connue pour être la ville affichant la croissance la plus rapide au monde ainsi qu'une plateforme commerciale depuis plusieurs années et civilisations.

Située au carrefour de l'Europe, l'Asie et l'Afrique, la zone franche de l'aéroport de Dubaï est une passerelle permettant d'accéder à plus de 2,5 milliards de consommateurs.

AVANTAGES D'ÊTRE SITUE DANS LA ZONE FRANCHE DE L'AÉROPORT DE DUBAÏ

Les investisseurs internationaux peuvent profiter d'un niveau de croissance dynamique grâce aux différentes mesures d'incitations d'excellente qualité de la zone franche de l'aéroport de Dubaï.

Mesures d'incitation fiscale :

- Exemption à 100 % de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.
- Exemption à 100 % de la taxe sur les exportations et les importations.
- Exemption à 100 % de l'impôt sur les revenus des particuliers.

Mesures d'incitation à l'investissement :

- Propriété à 100 % des entreprises étrangères.
- Répartition à 100% des capitaux et des profits.
- Absence de droits de douane.
- Absence de restrictions monétaires.

La zone franche de Dubaï offre les avantages suivants, à toutes les entreprises qui s'installent dans la zone franche :

- Des infrastructures de pointe et très sophistiquées
- Un accès facile aux services et aux équipements de l'aéroport international de Dubaï
- Des services douaniers disponibles 24 heures sur 24 et un dédouanement rapide des cargaisons
- Un centre logistique spécifique
- Une gestion orientée vers les investisseurs
- Un accès facile aux décideurs clefs
- Des services centralisés dans le secteur administratif
- Un service client en ligne
- Une autorisation de fonctionner 24 heures sur 24
- Une sécurité assurée 24 heures sur 24
- Des frais énergétiques et immobiliers très compétitifs

En plus de son excellente situation géographique, de ses équipements très modernes et de ses services logistiques de qualité supérieure, la zone franche de l'aéroport de Dubaï propose des services liés à l'autorisation d'exploitation et l'immatriculation (FZE, FZCO et succursale), pour les employés et les familles ainsi qu'une vaste gamme de prestations et d'équipements tels que :

- Assistance informatique
- Assistance administrative
- Entretien et la gestion des locaux
- Services gouvernementaux (douanes de Dubaï, naturalisation et résidence, Chambre de Dubaï)
- Services bancaires et postaux
- Applications dans le secteur des télécommunications
- Aire de restauration, des services de location de voitures, agence de voyage, pharmacie, spa, voiturier...



EQUIPEMENTS DE LA ZONE FRANCHE DE L'AÉROPORT DE DUBAÏ

Située d'un point de vue stratégique dans l'enceinte de l'aéroport international de Dubaï, la zone franche de l'aéroport de Dubaï propose des équipements ultramodernes avec des infrastructures de pointe :

- Unités de bureaux
- Unités industrielles légères (UIL)
- Installations destinées aux affaires, réunions et conférences.

Unités de bureaux

Située dans un parc d'affaires ultramoderne, la zone franche de l'aéroport de Dubaï propose, à la location annuelle, un large choix de bureaux de grande qualité, affichant des dimensions très variées. Les investisseurs peuvent adapter leurs bureaux en fonction de leurs besoins spécifiques et créer un environnement qui reflète l'identité ou la marque de l'entreprise.

Les bureaux :

- sont équipés de moquette, papier-peint, faux-plafonds et stores
- affichent un espace minimum de 50 m² nécessaires à l'obtention d'une licence
- se situent dans un parc d'affaires ultramoderne
- s'accompagnent de visas de résidence pour 4 employés pour 50 m².

Unités industrielles légères (UIL)

Des unités de grande qualité, isolées d'un point de vue thermique et conçues à des fins spécifiques sont disponibles à la location annuelle au sein de la zone franche de l'aéroport de Dubaï. La flexibilité des constructions permet l'utilisation locative des UIL en tant qu'entrepôt dans le cadre du stockage ou de la distribution, ou comme site d'assemblage et de production légère. Des unités multiples pourront être utilisées si nécessaire afin de répondre aux exigences individuelles.

- La zone est de 350 m² environ
- Les bureaux se trouvent au rez-de-chaussée et en mezzanine
- Situation proche de la zone de trafic de l'aéroport international de Dubaï
- Plan incliné et sortie de secours
- Isolation thermique
- La construction flexible permet le stockage/la distribution.

Installations destinées aux affaires, réunions et conférences

Conformément à notre politique visant à offrir les meilleures performances, les installations destinées aux affaires, réunions et conférences de la zone franche de l'aéroport de Dubaï ont été conçues de manière à refléter nos normes extrêmement élevées. Les équipements suivants sont disponibles sur demande :

- Salle de conférence
- Hall d'accueil
- Salon d'affaires
- Équipements de pointe
- Services de restauration sur demande.



SELECTION DE L'ENTREPRISE

Types d'entreprise pouvant être sélectionnés dans la zone franche de l'aéroport de Dubaï :

- Zone de libre-échange (FZE)

Un actionnaire, avec un capital social d'1 million d'AED (272 500 dollars américains)

- Statut offshore (FZCO)

Entre 2 et 5 actionnaires, avec un capital social de 500 000 AED (136 000 dollars américains)

- Succursale

Succursale d'une entreprise existante, aucun capital social n'est nécessaire.

ZONE FRANCHE DE L'AEROPORT DE DUBAÏ : FAITS ET CHIFFRES

- Créée en 1996.
- Entièrement détenue par le gouvernement de Dubaï, Emirats Arabes Unis
- La seule zone franche aéroportuaire à Dubaï
- Compte plus de 1 400 entreprises établies dans des secteurs différents, avec plus de 12 000 employés locaux
- Certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004, OHSAS 18001:2007, ISO 27001:2008 et ISO 10002:2004.

Etablir une entreprise dans la zone franche de l'aéroport de Dubaï

La candidature pour la zone franche de l'aéroport de Dubaï est très simple et les procédures ne sont pas complexes. Pour plus d'informations sur les procédures et les frais, rendez-vous sur : www.dafz.ae ou contacter le service des ventes au : (+971 4) 202 7000.



Zone franche de l'aéroport de Dubaï
PB 491, Dubaï, EAU

Tél. : +971 4 202 7000 (Sales)
Tél. : +971 4 299 5555

E- mail : sales@dafz.ae
www.dafz.ae